

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00619

Numéro SIREN : 533 638 037

Nom ou dénomination : AÄSGARD GUINGAMP

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2022 sous le numéro de dépôt 1466

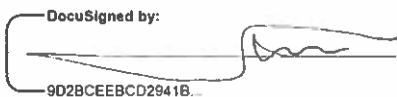
SAS AASGARD GUINGAMP

Dossier Financier

■ Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2021	Net au 31/08/2020
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire	4 952	4 952		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	530	530		
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	18 360	17 204	1 157	3 036
Autres immobilisations corporelles	278 677	239 659	39 018	29 392
Immobilisations en cours	2 550		2 550	
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	70		70	70
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	305 138	262 344	42 795	32 498
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	182 362		182 362	167 300
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	6 176		6 176	111 034
Autres créances	28 564		28 564	14 336
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	455 530		455 530	553 925
Disponibilités	155 001		155 001	88 806
Charges constatées d'avance (3)	45 466		45 466	31 197
TOTAL ACTIF CIRCULANT	873 099		873 099	966 598
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 178 237	262 344	915 894	999 096
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Certifiés
conformes par
la
présidente

DocuSigned by:

902BCEEBCD2941B...

SAS AASGARD GUINGAMP**Dossier Financier**■ **Bilan**

	Net au 31/08/2021	Net au 31/08/2020
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	372 009	561 665
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	132 313	110 344
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	513 122	680 809
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 740	11 730
Emprunts et dettes financières diverses (3)	125	173
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	207 876	149 436
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 188	64 345
Dettes fiscales et sociales	90 843	86 034
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		6 570
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	402 772	318 288
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	915 894	999 096
(1) Dont à plus d'un an (a)	13 362	7 410
(1) Dont à moins d'un an (a)	389 410	310 878
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 246	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AASGARD GUINGAMP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 915 894 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 132 313 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 2 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

■ Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

■ Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

SAS AASGARD GUINGAMP**Dossier Financier**■ **Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 481			5 481
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	5 481			5 481
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 360			18 360
- Installations générales, agencements aménagements divers	153 124			153 124
- Matériel de transport	80 535	32 277	9 557	103 256
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 297			22 297
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		2 550		2 550
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	274 317	34 827	9 557	299 587
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	70			70
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	70			70
ACTIF IMMOBILISE	279 868	34 827	9 557	305 138

SAS AASGARD GUINGAMP**Dossier Financier**■ **Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 481			5 481
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 481			5 481
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 324	1 880		17 204
- Installations générales, agencements aménagements divers	141 452	4 127		145 580
- Matériel de transport	63 594	14 811	6 623	71 782
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 518	779		22 297
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	241 889	21 597	6 623	256 862
ACTIF IMMOBILISE	247 370	21 597	6 623	262 344

SAS AASGARD GUINGAMP**Dossier Financier**■ **Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 80 276 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	70		70
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	6 176	6 176	
Autres	28 564	28 564	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 466	45 466	
TOTAL CREANCES	80 276	80 206	70
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	7 376
Charges sociales - produits à recev	13 338
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	20 714

SAS AASGARD GUINGAMP**Dossier Financier**■ **Notes sur le bilan****Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
AASGARD 22970 PLOUMAGOAR	100,00	800,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/02/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	110 344
Prélèvements sur les réserves	300 000
TOTAL DES ORIGINES	410 344
Affectations aux réserves	110 344
Distributions	300 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	410 344

SAS AASGARD GUINGAMP**Dossier Financier**■ **Notes sur le bilan****Tableau de variation des capitaux propres**

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	8 000			8 000
Réserve légale	800			800
Réserves générales	561 665	-189 656	300 000	372 009
Résultat de l'exercice	110 344	-110 344	132 313	132 313
TOTAL CAPITAUX PROPRES	680 809		432 313	513 122

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 194 896 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	1 246	1 246		
- à plus de 2 ans à l'origine	22 495	9 133	13 362	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	80 188	80 188		
Dettes fiscales et sociales	90 843	90 843		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	125	125		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	194 896	181 534	13 362	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	19 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	8 236			

SAS AASGARD GUINGAMP**Dossier Financier**■ **Notes sur le bilan****Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 057
Personnel - dettes provisionnées cp	20 203
Personnel - primes à payer	12 232
Org. sociaux - congés payés et char	7 449
Taxe apprentissage	1 152
Taxe formation continue	1 154
Charges sur primes à payer	9 781
Apcdna paritarisme	197
Etat - autres charges à payer	2 295
TOTAL CHARGES A PAYER	57 520

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

	Au prix du bilan	Au prix du marché
TOTAL		

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 696		
Commissions & charges sociales vend	41 770		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	45 466		

SAS AASGARD GUINGAMP**Dossier Financier****■ Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires****Répartition par marché géographique**

	31/08/2021
France	1 657 724
TOTAL CA PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	1 657 724

Charges et produits d'exploitation et financiers**Transferts de charges d'exploitation et financières**

	Eléments exploitation	Eléments financiers

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel****Opérations de l'exercice**

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 934	
Produits des cessions d'éléments d'actif		7 800

SAS AASGARD GUINGAMP**Dossier Financier**■ **Tableau des cinq derniers exercices**

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Nombre d'actions ordinaires	800	800	800	800	800
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	1 490 674	1 831 232	1 610 199	1 458 689	1 657 724
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	196 173	278 114	173 784	163 228	198 224
Impôts sur les bénéfices	46 067	74 710	36 927	35 813	44 314
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	127 413	192 131	118 723	110 344	132 313
Résultat distribué	100 000	50 000			
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	187,63	254,26	171,07	159,27	192,39
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	159,27	240,16	148,40	137,93	165,39
Dividende distribué	125,00	62,50			
Personnel					
Effectif salariés	7	7	7	7	7
Montant de la masse salariale	278 369	300 837	311 055	290 862	314 585
Montant des sommes versées en avantages sociaux	99 877	119 696	116 106	102 415	118 965

AASGARD GUINGAMP
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 11 impasse du Goelo - ZI de Bellevue
22970 PLOUMAGOAR
533 638 037 RCS SAINT BRIEUC
(la « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 FEVRIER 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 132 313 euros de la manière suivante :

Distribution de 100 000 euros à titre de dividende
Soit 125 euros par action

Qui sera prélevé en totalité sur le bénéfice de l'exercice
Le solde sera affecté au poste « Autres réserves »

Le présent dividende sera versé, au plus tard, dans les trois mois à compter de la présente assemblée générale.

Il n'est pas éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 150 3) 2° du Code Général des Impôts

Conformément à la loi, l'associé unique constate que la distribution de dividendes, au titres des trois derniers exercices clos, ont été les suivantes :

31/08/2018

50 000 euros versé à titre de dividendes, soit 62, 50 €/parts sociales

31/08/2019

50 000 euros à titre de dividendes, soit 62, 50 €/parts sociales

AGE 26/02/2021

Distribution de réserves pour 300 000 euros, soit 375 €/par action

Les dividendes distribués ne sont pas éligibles à l'abattement de 40% prévu par l'article 150 3) 2° du Code Général des Impôts

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:

9D2BCEBCD2941B...